

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 juillet 2014**

- Séance ouverte à 19 h -

Etaient présents :

**Monsieur Jérôme SOURSAC - Maire
Monsieur Christian POZZA – 2^{ème} Adjoint
Monsieur François GUILLE – 4^{ème} Adjoint
Madame Morgane MAUREL
Madame Sylvie MAZET
Madame Elisabeth CHEVALLIER
Monsieur Franck VALETTE
Monsieur Christophe ESTUBE**

Madame Morgane MAUREL est élue secrétaire de séance.

Absents excusés : Monsieur JULLIé, Mesdames LAFARGUE, MARTINEZ, DE BARALLE

Absents : Madame GROSSEAU, Messieurs ABADIE, VERDIER

**Monsieur JULLIé donne tout pouvoir à Monsieur VALETTE pour tout vote lors de la séance.
Madame DE BARALLE donne tout pouvoir à Madame MAZET pour tout vote lors de la séance**

Madame LAFARGUE donne tout pouvoir à Madame CHEVALLIER pour tout vote lors de la séance

Avant de commencer, Monsieur le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Vente du terrain communal, (Retrait du lot 2, terrain communal), du lotissement communal
Vote à l'unanimité plus les pouvoirs pour le rajout de ce point.

Modification des horaires agents communaux (délibération de suppression et création)

Il est proposé de modifier le temps hebdo de Madame CATTAZZO Céline, dès la rentrée 2014/2015, cet agent aura la fonction d'ATSEM et passera à 32 heures.

Vote à l'unanimité plus les pouvoirs.

Monsieur le Maire propose de modifier les fonctions de Madame LOUBATIERES Chantal, dès la rentrée 2014/2015, cet agent aura la fonction d'ATSEM sur un temps hebdomadaire de 30 h.

Vote à l'unanimité plus les pouvoirs

Retrait du terrain communal du futur lotissement communal : Monsieur le Maire propose d'annuler la délibération prise le 24 juillet 2014, ou il est question d'intégrer le terrain, lot 2, dans le futur lotissement communal.

Vote à l'unanimité plus les pouvoirs

Divers :

Il est accepté le prêt gratuit de la salle des fêtes le 04 octobre 2014, à une association

La séance est levée à 20 h